

## **CONSEIL COMMUNAL DU 09 SEPTEMBRE 2020**

**Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins  
MM./Mmes. C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,  
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers (par procuration) et  
M. Weiler, conseillers  
M. L. Wantz, secrétaire

### **- 'POMPJEESMUSEE' MOESDORF**

Avec 9 voix oui contre 4 voix non, le conseil communal approuve l'avant-projet détaillé avec devis pour l'aménagement d'un «Pompjeesmuseum» à Moesdorf au montant total de 1.505.406,33 € TTC.

### **- URBANISME**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la demande de lotissement présentée par le bureau BCR Sàrl de Kockelscheuer au nom de Monsieur Thierry Larsel de Lintgen relative à la division d'une propriété sise à Beringen, 4 et 4A, Rue du Ruisseau, en quatre lots, dont deux lots sont destinés à être affectés à la construction.
- b) la demande de lotissement présentée par M. Fernand Hoffmann de Reckange relative à la division d'une propriété sise à Reckange, Op der Uecht, en trois lots dont un lot est destiné à être affecté à la construction.
- c) la demande de lotissement présentée M. Roland Tock-Krux de Reckange relative à la division d'une propriété sise à Reckange, Redeschbiërg, en deux lots destinés à être affectés à la construction.
- d) prend connaissance du projet d'abrogation du plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes» (PSDDI) et émet un avis favorable.
- e) les modifications ponctuelles de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch, à Mersch, Rue de la Gare, tout en tenant compte d'une partie de réclamations obtenues et d'une objection de la Commission d'aménagement.
- f) approuve le projet des modifications ponctuelles du plan d'aménagement particulier (PAP) «quartier existant» (PAP-QE) à Mersch, Rue de la Gare.
- g) le projet d'aménagement particulier (PAP) «Hinter Grommesch» à Mersch, Rue des Prés, présenté par le bureau E-cone Sàrl de Mersch pour le compte de la société Om Klapp SA de Mersch.

### **- DEVIS**

Le conseil communal approuve

- a) à l'unanimité le devis pour les travaux d'amélioration de la sécurité générale et technique des bâtiments communaux au montant total de 65.000,00 € TTC.
- b) à l'unanimité le devis pour l'amélioration des infrastructures du Centre Aquatique Krounebiërg à Mersch au montant total de 105.000,00 € TTC.
- c) à l'unanimité le devis pour les travaux d'amélioration des infrastructures techniques dans la Maison de la Culture à Mersch au montant total de 250.000,00 € TTC.
- d) avec 9 voix oui contre 4 voix non le devis supplémentaire établi par le service technique communal au montant total de 129.000,00 € TTC concernant l'aménagement d'un sas d'entrée devant le Château de Mersch.
- e) à l'unanimité le devis supplémentaire pour l'acquisition de machines et d'équipements spéciaux pour le service de régie au montant total de 195.000,00 € TTC.
- f) Avec 8 voix OUI contre 1 voix NON et 4 abstentions le devis pour le remplacement d'une aire de jeux au parc communal au montant total de 288.000,00 € TTC.

## **- PERSONNEL COMMUNAL**

Le conseil communal décide à l'unanimité de créer un poste d'ouvrier communal pour le service forestier, branche travailleur forestier/environnement/paysagiste ou similaire, dans la carrière E (ouvrier avec CATP/DAP) du contrat collectif des ouvriers de l'Etat sous le statut du salarié.

## **- ORGANISATION SCOLAIRE**

À l'unanimité, le conseil communal arrête définitivement l'organisation scolaire de l'année 2020-2021 de l'enseignement fondamental.

## **- PRIME DE VIE CHÈRE**

Le conseil communal fixe à l'unanimité les conditions et montants à allouer en 2020 aux ménages ou personnes seules qui en font la demande. Les détails sont repris dans l'édition N° 135 du "De Mierscher Gemengebuet".

## **- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte de cession gratuite, par lequel la société PRIVAT HERBETH SA de Strassen cède gratuitement à la Commune de Mersch deux parcelles de terrain de 36,72 a, sises à Mersch, Rue Edouard Kraus et Rue de Colmar-Berg (cession dans le cadre de la réalisation d'un PAP).
- b) l'acte d'échange, par lequel la société Immo-Jam Sàrl de Beringen cède à la Commune une parcelle de terrain de 0,08 a, sise à Mersch Lohrbierg au prix total de 56,00 €. En contrepartie, la Commune cède à la société Immo-Jam Sàrl cinq parcelles de 0,29 a au Lohrbierg au prix total de 17.400,00 €. Il reste une soulte en faveur de la Commune de 17.344,00 €.
- c) l'acte d'abandon, par lequel la société LOGINTER Sàrl de Mersch cède gratuitement à la Commune de Mersch trois parcelles de terrain de 25,56 a, sises à Mersch, Beschmontsbongert et Rue Erkanfrida (cession dans le cadre de la réalisation d'un PAP).
- d) l'acte de vente, par lequel la Commune acquiert sur Mme Erpelding Karin de Reckange un terrain de 13,70 a, sis à Reckange au lieu-dit «Plankenbergr», au montant total de 2.000,00 €.

## **- FINANCES COMMUNALES**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) les modifications du budget ordinaire de l'exercice 2020:
  - Total recettes nouvelles: 416.961,94 €
  - Total des dépenses nouvelles: 274.173,00 €
- b) les modifications du budget extraordinaire de l'exercice 2020:
  - inscription d'un crédit (recette) de 483.000,00 € 'indemnité compensatoire'
  - augmentation du crédit 'Travaux de réfection des services communaux dans le Château de Mersch' de 26.539,64 € pour le porter à 85.000,00 €
  - augmentation du crédit 'Réaménagement de la rue du Camping à Mersch' de 75.000,00 € pour le porter à 100.000,00 €
  - augmentation du crédit 'Aménagement d'un chemin piétonnier au lieu-dit «Hinter Jans» à Rollingen de 34.175,15 € pour le porter à 200.000,00 €

## **- CIRCULATION**

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

## **- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS**